

PROJET D'INTERNAT

Ce service est une réponse apportée aux familles dont les enfants sont éloignés géographiquement de leur domicile. Ne disposant pas d'un internat propre, le lycée Saint-Michel travaille en étroite collaboration avec le Lycée des Métiers Charles Péguy (2 Rue du Collège technique à Eysines). Ainsi un partenariat tri-partite se dessine entre :

- les élèves et leur famille,
- la communauté éducative du Lycée Saint-Michel (à savoir équipe de direction, corps enseignant, vie scolaire)
- et l'équipe éducative du Lycée des Métiers Charles Péguy chargée d'accueillir les élèves internes.

L'enjeu de ce projet est de donner une autre image de l'internat, plus valorisante en mettant en avant des dimensions pédagogiques et éducatives. En effet, nous envisageons l'internat comme un véritable outil, complémentaire du temps scolaire au sens où il est un lieu propice à la poursuite des apprentissages tels que le vivre-ensemble, et l'accession progressive à l'indépendance. En bref, ce projet d'internat est construit pour faire de ce mode de scolarité une véritable école de la vie où se rencontrent rigueur et travail, éveil et découvertes, autonomie et responsabilité individuelle et collective.

Ce projet est donc en lien direct avec le projet d'établissement et le projet de vie scolaire, dans un véritable souci de cohérence.

Notre projet

*« Aider les **jeunes** à grandir,
à devenir des adultes libres,
responsables et solidaires,
sensibilisés aux **exigences**
de la vie professionnelle,
capables d'adaptation et de
créativité! »*

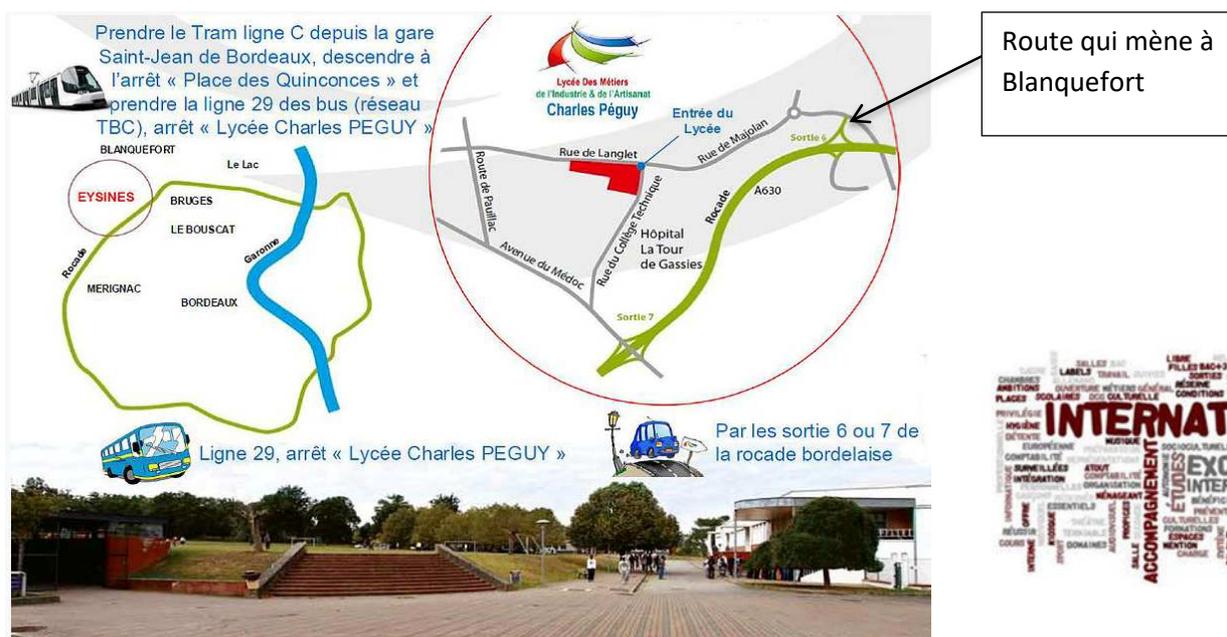
I) A CHAQUE LIEU DES PERSONNES RESSOURCES :

Equipe de Direction	Lycée Saint-Michel	M. Bertrand PERROY (Directeur)
	Lycée des Métiers Charles Péguy	M. BLONDY (Chef d'Etablissement)
Equipe Vie Scolaire	Lycée Saint-Michel	Mme Krystel VILATTE (CPE) Mme Géraldine VIRLOUVET (Educatrice)
	Lycée des Métiers Charles Péguy	Mme GUICHARD (CPE)

Pour se rendre à l'internat du Lycée des Métiers Charles Péguy en voiture depuis le lycée Saint-Michel:

Adresse : Lycée des Métiers Charles Péguy – 2 Rue du Collège Technique – 33 320 EYSINES

- En sortant du lycée, tourner à droite, direction Bordeaux. Vous arrivez à un premier rond-point. Toujours tout droit (= 1^{ère} sortie / direction Bordeaux). Vous passez devant le parc de Majolan (sur votre droite).
- Vous arrivez à un deuxième rond-point. Prendre la troisième sortie.
- Toujours tout droit jusqu'à un autre rond-point (le lycée est alors sur votre droite). Prendre la 1^{ère} sortie.



Pour se rendre à l'internat du Lycée des Métiers Charles Péguy en bus depuis le lycée Saint-Michel :

Pour ce faire, les élèves doivent disposer d'une carte de transport vendue par la compagnie TBM (<https://www.infotbm.com/>)

SUR LE TEMPS DES TRANSPORTS ENTRE LES DEUX ETABLISSEMENTS, LES ELEVES SONT SOUS LA RESPONSABILITE DE LEURS PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX.

II) LES OBJECTIFS FIXES PAR LES EQUIPES DE DIRECTION IMPLIQUEES DANS CE DISPOSITIF :

Ils sont au nombre de trois :

- Tout d’abord, **favoriser la réussite scolaire et individuelle** de tous les élèves internes en les amenant progressivement à la responsabilisation et l’autonomie face au travail scolaire et aux apprentissages tels que le vivre-ensemble nécessaires à tout futur citoyen.
- Ensuite, **favoriser la communication** entre les différents acteurs cités en introduction (entretiens réguliers entre les responsables de la vie scolaire, travail en étroite collaboration entre les enseignants du lycée Saint-Michel et une éducatrice scolaire en charge des élèves internat, liaison régulière entre la famille et Mme Vilatte).
- Enfin, **pérenniser ce partenariat inter-établissements**. De ce fait, les élèves internes du Lycée Saint-Michel ont **des devoirs** (respecter le personnel, respecter les locaux, ranger leur chambre) s’ils veulent continuer à bénéficier d’**un droit** d’accueil et d’hébergement.

III) LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Ils s’orientent autour de trois axes :

- Actions pédagogiques,
- Actions éducatives,
- Actions de communication.

<p>Actions pédagogiques visant à renforcer un accompagnement personnalisé.</p>	<p>Tous les élèves internes doivent participer à des études surveillées et dirigées (créneaux communiqués en début d’année) en fonction de leur emploi du temps. Ils sont encadrés par un éducateur ou une éducatrice scolaire. Pendant ce temps de travail, ils effectuent leurs travaux personnels et apprennent leurs leçons. Ces temps d’étude peuvent se dérouler en salle de permanence ou au CDI. Dans ce cas, ils ont accès au réseau informatique et peuvent consulter l’intranet du lycée ou réaliser des travaux sur support informatique.</p> <p>Les professeurs des élèves internes sont invités à laisser un travail bien précis à faire, de façon à ce qu’une pédagogie différenciée se mette en place.</p>
<p>Actions éducatives visant à acquérir des valeurs humaines individuelles et collectives</p>	<p>Les élèves du Lycée Saint-Michel peuvent (s’ils le souhaitent) participer aux activités péri-éducatives mises en place par les éducateurs du Lycée des Métiers Charles Péguy.</p> <p>Néanmoins, il leur est demandé de respecter le règlement intérieur de l’internat (cf. V) par souci de citoyenneté et de solidarité.</p>
<p>Actions de communication visant à renforcer les liens inter-établissements</p>	<p>Nous encourageons nos élèves internes à promouvoir leur formation auprès des élèves du Lycée Charles Péguy</p>

	en les invitant à une soirée au restaurant d'application ou en proposant des viennoiseries pour un petit déjeuner.
--	--

IV) LES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION :

Tout d'abord, les parents peuvent accéder en temps réel, via notre intranet à toute l'actualité du lycée, mais également au cahier de textes de classe de leur enfant (avec les devoirs et les progressions pédagogiques), aux résultats scolaires (relevé de notes saisies par les enseignants), aux absences, aux retenues, et à l'emploi du temps de leur enfant incluant les modifications ponctuelles éventuelles. En outre, il sera envoyé aux parents de l'élève interne un « compte-rendu trimestriel d'internat ».

Ensuite, chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé fait par un enseignant référent. Ce dernier est en liaison directe avec le professeur principal de la classe. Ce professeur principal communique, si besoin, avec la famille. La CPE et/ou l'équipe de direction initient, également, des rencontres avec les familles pour toute situation nécessitant un partenariat avec les familles.

Enfin, deux rencontres sont organisées par année scolaire : une en début d'année pour présenter la dynamique scolaire de l'année à venir, et une courant du deuxième trimestre pour une entrevue parents/professeurs.

V) RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'INTERNAT DU LYCÉE DES METIERS CHARLES PEGUY :

Cf. document ci-joint.

Le non-respect de l'une ou l'autre de ces règles de vie exposera le ou les auteurs à l'application du processus d'exclusion de l'internat.

VI) COMMUNICATIONS :

Quel que soit la raison (absences, demande de sortie exceptionnelle), les parents ne peuvent pas appeler directement l'équipe du Lycée Charles PEGUY. Ils doivent impérativement avertir Mme VILATTE (CPE du Lycée Saint-Michel) qui communiquera avec son homologue.

Vous pouvez appeler l'équipe de l'internat qu'en cas d'extrême urgence au :

05-56-16-12-05